

Réf: Dossier N° : 47318

**AVIS DE CONSTITUTION****SOCIETE « BON'APPART »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE ZONE  
ATCI LOT 167 ILOT 15, 23 BP 1184 ABJ 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « BON'APPART » .

**Objet**: Gestion immobilière, promotion immobilier, aménagement foncier et lotissement, construction de résidences, achat et vente de matériaux de construction..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social**: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE ZONE ATCI  
LOT 167 ILOT 15, 23 BP 1184 ABJ 23

**GERANT**: Monsieur OUATTARA MOUSSA .

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-07742 du 20/03/2018 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°7485 du 20/03/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

